



UE “Valorisation de la biodiversité” - Rapport du groupe Carrières

Enquête sur des activités économiques exemplaires dans le cadre du Collectif des Garrigues

Etudiants : Sébastien Boinot, Clément Henniaux, Dimitri Mercier, Valentin Phelippeau, Marina Saavedra, Agathe Verzeni

1. INTRODUCTION

Cette introduction a été réalisée à partir d'informations provenant de plusieurs documents : Atlas des garrigues, regards croisés entre vallée de l'Hérault et vallée de la Cèze, Collectif des Garrigues, 2014 ; La démarche environnement, notre engagement pour la biodiversité, GSM Italcementi Group, 2009 ; Carrières et Territoires : l'expérience du réaménagement, GSM, 2006.

a. La garrigue en quelques lignes

La garrigue est un milieu naturel aride situé à une altitude moyenne entre les Cévennes et les plaines littorales. Elle est caractérisée entre autres par une végétation adaptée à un sol calcaire omniprésent et au climat méditerranéen (irrégularité des précipitations, saison sèche estivale). Les paysages et les espèces qu'elle abrite sont en partie régis par les hommes, dont les activités (chasse, pastoralisme et agriculture notamment) ont une grande influence sur l'évolution et la sélection des végétaux et animaux. Ainsi, la garrigue abrite environ 35 % des espèces végétales présentes en France et 45 % des espèces animales vertébrées. Nombre d'entre elles sont endémiques du sud de la France, à forte valeur patrimoniale, menacées ou protégées.

b. L'influence de l'homme sur la garrigue

L'important patrimoine naturel de la garrigue est menacé, notamment par l'extension urbaine (destruction et fragmentation des habitats) et la déprise agro-pastorale (fermeture des milieux ouverts qui accueillent une biodiversité typiquement méditerranéenne). Au-delà des mesures de protection des habitats ou des espèces, un point crucial pour la conservation des garrigues est le développement durable, qui doit permettre de réinventer les pratiques anciennes en déclin, comme la coupe de bois, le pastoralisme ou l'agroécologie, garantissant un développement intelligent des activités humaines en préservant et respectant le milieu naturel.

c. Le rôle potentiel des carrières pour la biodiversité

L'exploitation de carrières constitue une activité économique importante en garrigue et peut s'intégrer dans un développement durable en créant des paysages sources de biodiversité tout en valorisant les ressources. Une soixantaine de carrières sont actuellement en activité sur le territoire des garrigues délimité et étudié par le Collectif des Garrigues. Elles exploitent les calcaires en roche massive pour extraire de la pierre de taille, du granulat utile à la construction et la restauration des routes et bâtiments mais également des sables siliceux pour les industries de pointe, de l'argile pour les tuiles, briques, et carrelages, etc.

Bien évidemment, l'exploitation d'une carrière impacte le site en détruisant le milieu naturel existant pour en extraire le matériau et en perturbant les espèces présentes. Néanmoins, elle peut aussi présenter des aspects positifs pour l'environnement et l'incidence sur la biodiversité est à prendre en compte à chaque étape du projet, des études initiales à la restitution du site en passant par son exploitation et son réaménagement. Ainsi, le contexte environnemental du développement de l'activité extractive a amené les exploitants de carrière à connaître et estimer la valeur écologique des milieux naturels reconstitués lors du réaménagement.

Pour les entreprises impactant les écosystèmes, cela se traduit notamment par l'application de la doctrine Eviter-Réduire-Compenser (loi de Protection de la Nature, 1976). Cette dernière vise à compenser ou contrebalancer les effets adverses pour l'environnement d'un aménagement ou de la réalisation d'un projet inévitablement ou potentiellement créateurs de nuisances pour l'environnement, l'homme et la santé environnementale. Ainsi, elle consiste à éviter et réduire les impacts sur l'environnement et à compenser les impacts résiduels en s'engageant par exemple dans des travaux de restauration de milieux ou d'espèces, des actions de gestion conservatoire ou restauratoire, des opérations de protection ou encore des processus immatériels (formation ou sensibilisation des usagers ou gestionnaires des sites). Cela se traduit notamment par le réaménagement d'une carrière à la fin de son exploitation afin de créer de nouveaux habitats à fort potentiel écologique.

2. MATERIEL ET METHODES

a. Guide d'entretien

Un guide d'entretien a été créé en amont des rencontres avec les carriers afin de faciliter la prise de notes et d'homogénéiser la structure des futures fiches. Il a été conçu en s'appuyant sur les éléments de réflexion apportés par le Collectif des Garrigues au début du projet et sur le résultat d'une phase de recherches bibliographiques (cf. Annexe : informations issues des recherches bibliographiques). Ce guide se présente sous forme de questionnaire composé de trois parties : "activité entrepreneuriale", "impacts environnementaux" et "services écosystémiques".

Quelques différences s'observent entre le questionnaire complété par GSM et celui complété par Rocamat car les réponses fournies par les interlocuteurs au cours des entretiens ont nécessité d'apporter de légères modifications ultérieurement.

Enfin, chacun des questionnaires a été transposé sous forme de fiches en veillant à conserver les trois parties définies initialement.

b. Entretiens

Quatre carriers ont été contactés afin de leur proposer un entretien pour discuter des liens pouvant exister entre leur activité et la biodiversité.

Dans un premier temps, sous les conseils de Manuel Ibanez du Collectif des Garrigues, un entretien a été organisé avec Bruno Maestri (chef du département "Foncier et Environnement") et Olivier Belcourt (chargé du déploiement du système de management de la biodiversité) de l'entreprise GSM (producteur et distributeur de granulats). Le fil conducteur de l'entretien a été la carrière de Poussan, située en milieu de garrigue mais en bordure de la zone d'étude et qui fait l'objet d'importants enjeux liés à la biodiversité. Suite à cet entretien, une visite de la carrière de Castries, située sur la zone d'étude, a été organisée afin d'expliquer aux étudiants le fonctionnement d'une carrière, les mesures de limitation des impacts environnementaux mises en œuvre mais également le contexte paysager et l'intégration territoriale du site.

Deux carrières de pierre de taille ont ensuite été contactées mais n'ont pas répondu positivement à notre demande. Il s'agit de la SARL Carrières de Pompignan - Robert Crès et Fils et de la SARL Carrière Fils. La

Tableau 1 : Comparaison des activités des deux entreprises rencontrées.

	Carrière de Poussan exploitée par GSM	Carrière du bois de Lens exploitée par Rocamat
Moyens humains	-Administration : 12 personnes pour 9 carrières -Exploitation : 5 à 10 personnes	-Administration : 5 personnes -Exploitation : 4 personnes
Surface d'exploitation	20 ha (+ démarches d'extension sur 18 ha supplémentaires). Exploitation de la totalité du site	4,7 ha. Exploitation de 38 % du site (le reste correspond à des infrastructures ou des zones préservées pour des raisons archéologiques)
Production annuelle	400 000 tonnes/an	1000 à 2000 m ³ /an
Localisation des clients	Rayon de 30 km. Les produits sont essentiellement destinés au bassin de Thau et à la métropole de Montpellier.	En France et à l'étranger.
Evolution de la rentabilité économique	Problèmes liés à la crise économique récemment.	Problèmes liés à la crise économique récemment.
Principal facteur influençant les bénéfices	Mesures compensatoires (achat des terrains).	Qualité du gisement.
Atouts de l'entreprise	Engagement via la stratégie nationale de la biodiversité et démarche environnementale (Charte Environnement des industries de carrières).	Compétences par rapport au métier.

première avait été conseillée par Arnaud Guéry du Collectif des Garrigues et la seconde avait été trouvée sur le site internet <http://www.carrieres-pierre.com/languedoc-roussillon/herault.html>.

Ce même site internet a permis d'entrer en contact avec la société Rocamat Pierre Naturelle, qui exploite elle aussi des carrières de pierre de taille et a accepté notre proposition. Rocamat est implantée en Bourgogne mais possède un site d'exploitation à Moulézan. Il était impossible d'organiser un entretien mais le questionnaire a été envoyé par mail à Gilles Jouillerot, géologue en charge du suivi environnemental des carrières.

Les fiches et ce présent rapport ont été relus par les deux entreprises afin d'y apporter les corrections et ajouts nécessaires.

3. RESULTATS

a. Activité entrepreneuriale

L'analyse des deux guides d'entretien complétés a mis en évidence un certain nombre de points communs et de différences entre leur mode d'exploitation respectif (tableau 1 ci-contre). Il a été demandé à chaque interlocuteur de choisir de présenter une carrière en particulier qui, selon lui, correspondait le mieux au milieu garrigue. Ainsi, l'entreprise GSM a pris comme référence la carrière de Poussan puisque celle-ci fait l'objet de réhabilitations particulièrement intéressantes en faveur de la biodiversité. La référence présentée par l'entreprise Rocamat est la carrière du bois de Lens située sur la commune de Moulézan dans le Gard, la seule que possède la société en milieu méditerranéen. Celle-ci regroupe un certain nombre d'habitats typiques de la garrigue tels que le matorral arborescent à Chêne vert et Arbousier ou encore la garrigue à Cistes.

b. Impacts environnementaux

L'activité des carrières induit la transformation totale du milieu exploité. La couverture végétale et le sol sont extraits et la topographie est profondément modifiée. Le milieu ne sera plus le même.

L'extraction des roches entraîne également d'autres effets négatifs pour l'environnement comme les envols de poussière, qui concernent la zone d'exploitation et le milieu environnant. Il existe également des risques de pollution sonore, de l'air (rejets de gaz à effet de serre) et de l'eau (hydrocarbures) et de développement d'espèces envahissantes.

Les deux entreprises appliquent certaines mesures pour limiter ces impacts, avec un engagement particulièrement important de la part de GSM qui souhaite se démarquer par ses actions en faveur de l'environnement. Plusieurs exemples illustrent cela. Tout d'abord, l'implantation d'un site s'accompagne de l'installation de merlons et de plantations visant à limiter les impacts visuels et sonores tout en favorisant le développement de la biodiversité. En outre, les espèces locales sont favorisées lors de ces actions de plantations. Ainsi, le planning de certains travaux peut être décidé en fonction des périodes de sensibilité de certaines espèces (nidification des oiseaux, hibernation des reptiles, etc.) et les envols de poussières sont limités grâce à l'arrosage des pistes et à un équipement adapté des véhicules. Enfin, en cas d'impacts avérés sur une espèce protégée, il est possible de faire une demande de dérogation CNPN pour pouvoir déplacer les individus concernés.

Cependant, les carrières peuvent également avoir des impacts positifs sur la biodiversité locale. En effet, elles peuvent créer des habitats pionniers favorables à l'installation d'espèces de lézards, amphibiens, chiroptères ou oiseaux peu répandues en milieu de garrigue. D'autre part, l'application de la séquence « éviter, réduire, compenser » est une obligation réglementaire à laquelle les carriers doivent se référer. Les entreprises font appel à des prestataires extérieurs (bureaux d'études en environnement) pour gérer ce volet.

Ainsi, les enjeux environnementaux sont identifiés en tenant compte des enjeux sur le site et à proximité pour une meilleure prise en compte en amont, pendant et après la période d'exploitation. Dans cette optique, des partenariats peuvent être initiés avec d'autres acteurs socio-professionnels, notamment avec le milieu agricole pour favoriser l'ouverture de certains milieux. Dans le cadre de la compensation, les carrières peuvent aussi acquérir des terrains en garrigue et en confier la gestion à des associations de protection de la nature reconnues d'utilité publique comme le Conservatoire d'Espaces Naturels de Languedoc-Roussillon.

c. Services écosystémiques

D'après les deux entreprises contactées, la garrigue fournit uniquement un service d'approvisionnement à l'activité de carrières. Cela correspond au service « Extraction et exploitation de produits minéraux » selon la classification du Millenium Ecosystem Assessment et au service « Non-metallic abiotic provisionning » selon la classification du CICES.

4. CONCLUSION / DISCUSSION

Ce projet a permis de rencontrer deux entreprises exploitant l'écosystème garrigue pour le calcaire en tant que constituant du sous-sol. Toutefois, elles utilisent le substrat différemment puisque GSM le destine aux granulats et Rocamat à la pierre de taille. Cela induit des pratiques d'exploitation et des impacts environnementaux différents, comme l'illustrent les fiches réalisées.

Plusieurs perspectives s'offrent au projet. Tout d'abord, les promotions suivantes pourront améliorer le guide d'entretien en adaptant l'existant ou en élargissant sur d'autres aspects économiques ou environnementaux non traités jusqu'à présent. Il semblerait également primordial qu'elles réalisent des entretiens avec les élus et les populations locales en parallèle de ceux mener avec les carriers. Ceci afin de confronter la réalité du terrain aux simples dires de ces derniers (non requis dans le cahier des charges 2014).

Deuxièmement, GSM a proposé de faire visiter la carrière de Poussan aux étudiants et au Collectif des Garrigues, que ce soit cette année ou lors de la poursuite du projet. Bien qu'elle ne se situe pas sur la zone d'étude définie initialement, le Collectif a jugé pertinent de l'intégrer au projet en raison d'une prise en compte remarquable des enjeux liés à la préservation de la biodiversité. Le site réaménagé de la carrière du Crès revêt également un intérêt paysager et écologique intéressant (*Carrières et Territoires. L'expérience du réaménagement*, GSM, 2006). Il est également envisageable de recontacter la carrière SARL Carrière Fils car le directeur avait proposé de le rappeler en janvier afin qu'il puisse d'abord en parler à ses associés.

D'autre part, deux contacts pourraient apporter de précieux renseignements sur les carrières présentes sur la zone d'étude. Ainsi, Pascal Barylo (directeur de GSM) est membre du syndicat des carriers et pourrait à ce titre apporter des chiffres précis concernant l'exploitation des carrières calcaires, en particulier dans le département de l'Hérault. Françoise Besset, géologue au conseil général de l'Hérault travaillant sur le suivi des études d'impacts et la formulation d'avis environnementaux à destination du préfet, a également proposé son aide. Des acteurs locaux pourraient également être rencontrés par le Collectif des Garrigues afin de confronter leur avis avec les propos de GSM.

Enfin, lors de la restitution orale au Collectif des Garrigues, Pascal Barylo a souligné la nécessité de créer du lien entre les activités économiques en milieu de garrigue. Par exemple, plusieurs acteurs semblent confrontés à d'importants enjeux fonciers et pourraient envisager un partenariat avec GSM, qui occupe de grandes surfaces de terrains dont on peut faire évoluer la vocation. Cette perspective répond à la volonté de l'association de « contribuer au rapprochement des acteurs du territoire des garrigues du Gard et de l'Hérault, de susciter la réflexion sur le futur des garrigues et d'en produire du contenu ».